	N° d'épreuve FFM Moto-Club	556 MOTO CLUB TRAC	
	N° d'affiliation	2440	
FEM	Date	29 mars 2020 FENIOUX	
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME	Organisateur technique -	MC TRAC	
	E-mail Téléphone	fabric.thoree@orange.fr 06 16 76 71 41	

ENDURANCE TT

REGLEMENT PARTICULIER 2020

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	GIRAULT Patrice	Licence :	158996
Président du Jury ou Arbitre*		Licence :	007926
Membre du Jury		Licence :	031368
Membre du Jury		Licence :	064219
Commissaire technique responsable		Licence :	213991
	SEUGNET Patrick - Team FLC Chrono	Licence :	276503
Responsable du chi onometrage	***************************************		

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Description
MX1/MX3	15 ans	90 ans	151 à 500cc 2t / 251 à 650cc 4t	□ Solo ■ Equipage 2 pilotes / 5 heures
MX2	37 ans	90 ans	100 à 125cc 2 t / 175 à 250cc 4 t	□ Solo ■ Equipage 2 pilotes / 5 heures
Vétérans	15 ans	90 ans	toutes cylindrées	□ Solo ■ Equipage 2 pilotes / 5 heures
Féminines	15 ans	90 ans	toutes cylindrées	□ Solo ■ Equipage 2 pilotes / 5 heures
MX1/MX3	15 ans	90 ans	151 à 500cc 2t / 251 à 650cc 4t	□ Solo □ Equipage 3 heures
MX2	15 ans	90 ans	100 à 125cc 2 t / 175 à 250cc 4 t	■ Solo □ Equipage 3 heures
Vétérans	37 ans	90 ans	toutes cylindrées	Solo 🗆 Equipage 3 heures
Féminines	15 ans	90 ans	toutes cylindrées	■ Solo □ Equipage 3 heures
				□ Solo □ Equipage

Engagement :	C
Site Internet http://engage-sports.com	Location de t
Contact Richard THORREE	Tarif : -
Téléphone 06 16 76 71 41 E-mail fabric.thorree@orange.fr	Caution :

Chronométrage : Location de transpondeur : I oui I non Tarif : -Caution : -

Fédération Française de Motocyclisme – Direction des sports et de la réglementation

74, avenue Parmentier – 75011 Paris – Tél. 01 49 23 77 09 – Fax 01 49 23 77 23 – e-mail : epreuves@ffmoto.com – www.ffmoto.org

REUVE FFM Nº.

	N° d'épreuve FFM Moto-Club	556 MOTO CLUB TRAC
A State Stat	N° d'affiliation	
	Date	_ 29 mars 2020
	Lieu	FENIOUX
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME	Organisateur technique -	MCTRAC
	E-mail	fabric.thoree@orange.fr
	Téléphone	06 16 76 71 41

REGLEMENT PARTICULIER 2020

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

ENDURANCE TT

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	GIRAULT Patrice	Licence :	158996
Président du Jury ou Arbitre*		Licence :	007926
Membre du Jury		Licence :	031368
Membre du Jury		Licence :	064219
Commissaire technique responsable		Licence :	213991
Commissaire technique responsable	SEUGNET Patrick - Team FLC Chrono		276503
Responsable du chronométrage	SEGGNET Patrick Total TEC Chief	. LICENCE .	3.037 (a. a. a

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Description
Quads Open	15 ans	90 ans	250 minimum	Solo Equipage 1 manche 2 heures 30
Quads Vétérans	37 ans	90 ans	250 minimum	■ Solo □ Equipage 1 manche 2 heures 30
Quads Féminines	15 ans	90 ans	250 minimum	■ Solo □ Equipage 1 manche 2 heures 30
				□ Solo □ Equipage
				□ Solo □ Equipage
				□ Solo □ Equipage
				□ Solo □ Equipage
				Solo Equipage
				Solo Equipage
	Engagomo			Chronométrage :
Site Internet http://enga	Engageme ge-sports.com			
Contact Richard TH				Tarif : =
Téléphone 06 16 76 7	1 41 E-mail	fabric.thorre	e@orange.fr	Location de transpondeur : 🖬 oui 🗖 non Tarif : 📑 Caution : 📑

Fédération Française de Motocyclisme – Direction des sports et de la réglementation

74, avenue Parmentier – 75011 Paris – Tél. 01 49 23 77 09 – Fax 01 49 23 77 23 – e-mail : epreuves@ffmoto.com – www.ffmoto.org



Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LIA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

INON I OUI (75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation	n de la manifestation		
lom du responsable médical MOUSSA	NDE Serge		
lombre de secouristes 6		Nombre d'ambulance(s)	
lôpital le plus proche Niort (79)		Temps de trajet (en min)	40 min
Article 7 Le site de prat	tique		
locès :		Caractéristiques :	
om du site La Girardière		Longueur du circuit	env. 8 km
dresse		Largeur minimum de la piste	
		Nombre d'OCP*	
Capacité Moto : <u>240</u> Cap	acité Quad : 150	*Officiels Commissaires de Piste	
and the second	pilotes par kilomètre)		
d'accès et le plan du site d En application de l'article	oivent être annexés au présent i 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si	Organisateur (RCO), les horaires pré règlement. des primes d'arrivée sont prévues xhaustive dans le règlement particu	par l'organisateur
Visa du Moto-Club	Visa de la Ligu	e Visa de	e la FFM
Date : 23/01/2020	Date : 24/01/2020	Date :	
S	Ligue Motocycliste Nouvelle Signature numérique du Secrétariat P.O. de M. Pati E-mail : ligue-motocycliste-respoitou-charen	ick LAMOUREUX	

Le 24/01/2020 09:23

RA ECIU

Fédération Française de Motocyclisme – Direction des sports et de la réglementation 74, avenue Parmentier – 75011 Paris – Tél. 01 49 23 77 09 – Fax 01 49 23 77 23 – e-mail : epreuves@ffmoto.com – <u>www.ffmoto.org</u> SALMPCN° 03-20



N° d'épreuve FFM	_ 556
Moto-Club	MOTO CLUB TRAC
Date ———	29 mars 2020
Lieu ———	FENIOUX (dépt. 79)

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

,

Date _____ 29 mars 2020

eure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 2		Samedi 28 mars 2020		
15:00	19:45	Contrôles administratifs	Toutes catégories	4:45
15:15	20:00	Contrôles techniques	Toutes catégories	4:45
		Dimanche 29 mars 2020		
7:00	7:50	Contrôles administratifs	Catégories Motos	0:50
7:00	7:50	Contrôles techniques	Catégories Motos	0:50
8:00	8:30	Tour de reconnaissance	Catégories Motos	0:30
8:30	8:40	Mise en grille	Motos solos	0:10
8:40		Départ	Motos solos	
8:50	9:00	Mise en grille	Equipages motos	0:10
09:00		Départ	Equipages motos	
	11:50	Arrivée	Motos solos	3:00
	14:00	Arrivée	Equipages motos	5:00
16:00	17:00	Remise des Prix	Catégories Motos	1:00
11:00	12:45	Contrôles administratifs	Catégories Quads	1:45
11:15	13:00	Contrôles techniques	Catégories Quads	1:45
14:15	14:45	Tour de reconnaissance	Quads	0:30
14:45	14:55	Mise en grille	Quads	0:10
14:55		Départ	Quads	
	17:25	Arrivée	Quads	2:30
17:45	18:15	Remise des Prix	Catégories Quads	0:30
	19:00	Fin	E FFM N° <u>556</u>	
			VIDALDIPCNº <u>03-20</u>	
			ST-LESER de la MARTINIERE	3/01/20

Fédération Française de Motocyclisme – Direction des sports et de la réglementation

74, avenue Parmentier – 75011 Paris – Tél. 01 49 23 77 09 – Fax 01 49 23 77 23 – e-mail : epreuves@ffmoto.com – www.ffmoto.org



N° d'épreuve FFM	- 556
Moto-Club	MC TRAC
Date	29 mars 2020
Lieu	FENIOUX (79)

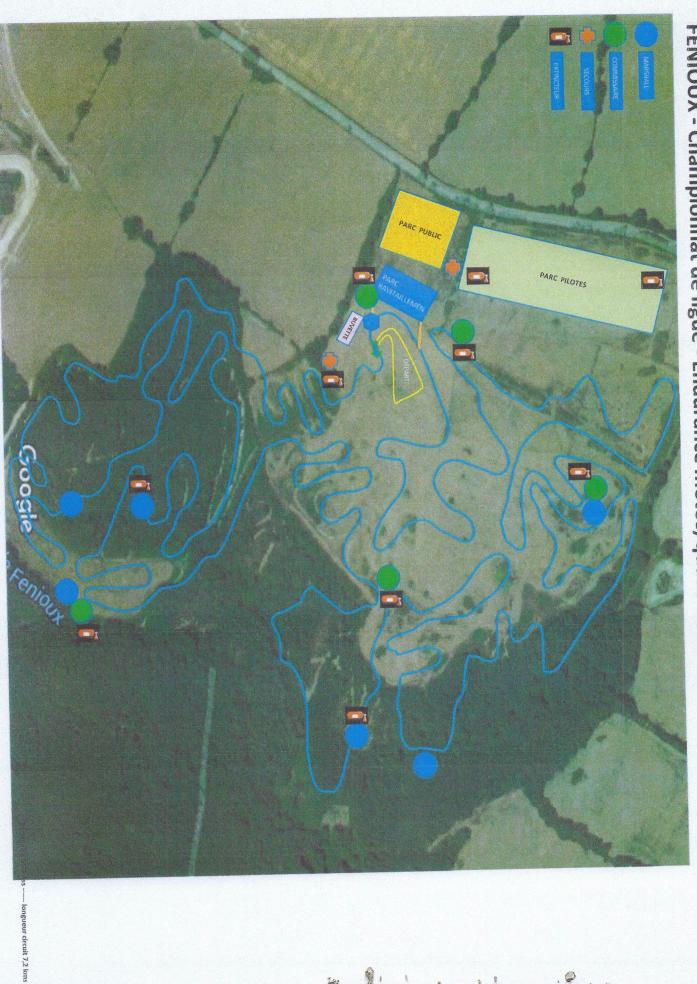
ANNEXE Liste des officiels

REGLEMENT PARTICULIER 2020

Fonction	Nom/Prénom	Numéro de Licence
Directeur de course	GIRAULT Patrice	158996
Président du Jury	DAVID Patrick	007926
Président du Jury	ANDRE Didier	064219
Membre du Jury	SOURISSEAU Marc	031368
Commissaire technique responsable	EVRARD Marcel	213991
Commissaire technique	BARREAU Jérémy	214981
Chronométreur	SEUGNET Patrick	276503

EPREUVE FFM N° <u>556</u> VISA LMPC N° <u>03-20</u> ST-LEGER de la MARTINIERE <u>23/01/2020</u>





101

· . ? . . .

8 *

MC TRAC